

NOTA :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.

Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.

Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif. La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis ceux décrits dans la notice descriptive).

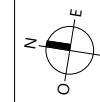
?



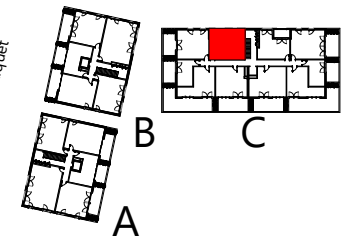
PRÉLUDE
Toulouse-Landenne



Construire l'avenir ensemble®



Chemin du Calquet



Bâtiment C

Appartement 2 pièces - 2ème étage

C2-10

Pièce de vie	20.16 m ²
Chambre	11.40 m ²
SDB	5.13 m ²
SURFACE HABITABLE	36.69 m²
Loggia	7.06 m ²

La surface des pièces comprend la surface des placards

Légende

F	- Fenêtre		- Soffite et faux-plafonds
PF	- Porte fenêtre		- Retombée de poutre
LV	- Emplacement lave-vaisselle		
LL	- Emplacement lave-linge		
R	- Emplacement réfrigérateur		
C	- Emplacement cuisson		
PL	- Placard		
CH	- Chaudière gaz		
TE	- Tableau électrique		
GDC	- Garde-corps		
S	- Séparatif		

PROVISOIRE

29/01/2021